Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20261008-D_2026_10_45-AI
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

D_2026_10_45

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 7 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

Nombre de conseillers	
Effectif légal	15
en exercice	15
Présents	13
Votants	15
Pour :	15
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS, Charles STÖHR

MMES : Karine BLANC, Elisabeth BONNAND, Sylvie BOLLARD, Catherine COQUARD, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD, Lydie ROLLIN

Excusées : Mathis BLANC (procuration donnée à Mathieu DESBOIS), Jean-Robert BATAILLE (donne procuration à Sylvie BOLLARD)

Le quorum est atteint.

Mme Sylvie BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 30 septembre 2026

Objet : DIA INDIVISION BERTHOLET

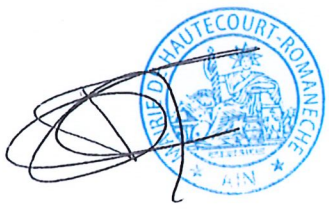
Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande d'intention d'aliéner en date du 2 septembre émanant de l'office notarial de Me BREUIL à Ceyzériat.
Cette dernière porte sur les parcelles 327B 86 de 405m², 327B 87 de 1675m² et 327B 88 d'une superficie 280m² située, à Romanèche, Route du Belvédère et classées en zone UA et As du PLU et appartenant à l'INDIVISION BERTHOLET. La parcelle 327B 86 est bâtie. Le prix porté sur la DIA est de 120 000€.
Le Maire propose de ne pas user de son droit de préemption.

Le conseil, après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance
Sylvie BOLLARD

Le Maire
Nathalie GIVORD



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 8/10/2026
Et publication ou notification du 08/10/2026